



Aux parents

OBJET : Informations – évaluation

Bonjour chers parents,

J'espère que vous allez bien et que la santé est au rendez-vous.

Le présent document a pour but de vous communiquer des informations importantes relativement à l'évaluation.

Vous n'êtes pas sans savoir que le contexte actuel de pandémie apporte son lot de défis quotidien, tant du point de vue humain, pédagogique que logistique (encadrement sanitaire et décisions politiques en constants changements). Cela nous amène à revoir nos façons de faire pour assurer la sécurité des enfants ainsi que des membres du personnel et pour faciliter et alléger la charge de travail de nos intervenants scolaires.

Avec le mois d'octobre qui est bien entamé, les enseignants sont en mesure d'établir un portrait davantage précis des apprentissages des élèves de leur classe. Depuis le début de l'année scolaire, ces derniers, plus qu'à l'habitude, veillent à consolider les apprentissages de façon à diminuer les écarts importants observés entre les élèves. Conséquemment, la tâche des enseignants s'est complexifiée et alourdie. De plus, ces derniers ont vu leur temps de surveillance augmenté afin d'assurer l'imperméabilité des bulles-classes et le respect des mesures sanitaires diminuant ainsi le temps précieux consacré à des activités éducatives. Pour assurer la réussite des élèves, ces derniers doivent continuellement se réinventer.

Peut-être êtes-vous déjà au fait d'importantes modifications au régime pédagogique apportées par le ministre de l'Éducation relativement à l'évaluation des apprentissages pour l'année 2020-2021. Elles ont pour but de laisser davantage de place aux apprentissages et de favoriser ainsi la réussite éducative des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Ainsi, **pour cette année seulement, deux bulletins** vous seront transmis **au lieu de trois**. Le premier sera produit au plus tard **le 22 janvier** et le second, **au plus tard le 10 juillet**. De façon exceptionnelle, le bulletin habituellement transmis **le 20 novembre a été retiré**, les dates de fin d'étape ont été modifiées et chacune des deux étapes aura une pondération de 50 %. En retirant l'évaluation de novembre, le ministre souhaite diminuer la pression et libérer des heures d'enseignement afin d'offrir plus de soutien aux élèves.

Une première communication pour le primaire

Cette première communication écrite, habituellement envoyée à la mi-octobre, vous sera acheminée au plus tard le **20 novembre**. Celle-ci fera état des apprentissages accomplis par votre enfant depuis le début de l'année, de sa progression, de son comportement et du soutien qui peut lui être apporté en fonction de ses défis à relever.

Préscolaire

Pour les parents des élèves de l'éducation préscolaire, vous recevrez aujourd'hui une courte communication vous informant de l'intégration de votre enfant à la maternelle.

Rencontres de parents

Les rencontres de parents qui se tiennent habituellement en novembre dans le cadre de la remise du premier bulletin auront lieu également cette année, et ce malgré les changements apportés. Les enseignants(es) seront disponibles pour discuter avec vous de cette première communication écrite par un contact plus personnel et rassurant. Ces rencontres pourront prendre différentes formes en fonction de l'évolution des mesures sanitaires : rencontres téléphoniques, par visioconférence ou en présence si la situation le permet. La titulaire de votre enfant vous communiquera les modalités.

Bulletin de janvier

Le bulletin formel, qui sera transmis en janvier 2021, présentera des résultats pour chacune des matières et des compétences. De plus, l'une des quatre compétences (exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe) devra être commentée aux deux étapes.

Épreuves ministérielles

En ce qui a trait aux épreuves ministérielles (élèves des 4^e et 6^e années), la pondération sera réduite. Ces épreuves moins longues et dont la durée sera réduite, représenteront cette année 10 % du résultat final des élèves plutôt que 20 %.

Suite à ces diverses annonces ministérielles, je tiens à vous informer du nouveau calendrier officiel des communications pour notre établissement cette année:

1. **Première communication pour les élèves du primaire** : vous recevrez via Mozaïk Portail une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans la **semaine du 16 novembre**.
2. **Premier bulletin** : le premier bulletin formel vous sera remis via Mozaïk Portail **au plus tard le 22 janvier 2021**. Ce bulletin couvrira la période du **1^{er} septembre 2020 au 15 janvier 2021** et comptera pour 50 % du résultat final de l'année. Il présentera des résultats pour chacune des matières et des compétences.
3. **Deuxième bulletin** : le deuxième bulletin vous sera également acheminé via Mozaïk Portail **au plus tard le 23 juin 2021**. Il couvrira la période du **18 janvier 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire** et comptera pour 50% du résultat final de l'année.
4. **Résultat final** : sur le 2^e bulletin apparaîtra également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 50 % étape 1, 50 % étape 2 et tiendra compte de la pondération de la compétence disciplinaire suivante : organiser son travail.
5. Les dates de passation des épreuves du ministère pour les élèves des 4^e (lecture et écriture) et 6^e années (lecture, écriture et mathématique) vous seront communiquées lorsqu'elles seront connues ainsi que pour l'épreuve du CSSP de 2^e année (lecture).

En terminant, je réitère l'importance que revêt, en tant que parent, votre implication, votre support et accompagnement auprès de vos enfants qui sont essentiels à leur réussite scolaire et éducative.

Nous vous remercions d'être compréhensifs face à la situation exceptionnelle que nous vivons cette année et de faire confiance à nos intervenants.

En espérant ces explications claires, je vous souhaite, chers parents, une excellente journée!



Liette Jodoin
Directrice